



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2014

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ière} adjointe)	Henri VENTROUX (Adjoint)
Valérie LE CORRE	Gérard VINAY	Liliane MARSAC
Thierry HECTOR	Anne-Marie CHOURAQUI	Yannick CAILLET
Claudine LECLERE	Laurent BESNARD	

Excusé :

Jackie WITZ (Adjoint) Pouvoir donné à Anne-Marie CHOURAQUI

Absents :

Daphné PERROT François MINEAU

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20h40. Elle a été levée à 23h00



Il est rappelé en début de séance que la démission de Marie-France DULYSSE a été validée par la préfecture et est désormais effective.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- I. Délibérations
- II. Points divers
- III. Annexes

I. DELIBERATIONS

Plusieurs délibérations ont été votées lors de cette séance du conseil municipal. 12 suffrages s'expriment lors des délibérations (11 conseillers présents + 1 pouvoir)

1. Vice-présidence des commissions

Suite à la démission de Marie-France DULYSSE, le conseil municipal a procédé à l'élection des vice-présidences des commissions auxquelles Marie-France avait été élue.

SCOLAIRE & PERISCOLAIRE
Gérard VINAY Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Valerie LE CORRE Liliane MARSAC
Gérard VINAY a été élu vice-président à l'unanimité des membres de la commission.

ANIMATIONS - CEREMONIES - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS
Liliane MARSAC Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE Daphné PERROT Jackie WITZ
Liliane MARSAC a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.

CIMETIERE
Marie-Jos LIGIER Henri VENTROUX
Marie-jos LIGIER a été élue vice-présidente à l'unanimité des membres de la commission.



POUR RAPPEL, LES VICE-PRESIDENCES ET MEMBRES DES AUTRES COMMISSIONS SONT :

FINANCES	URBANISME ET LOGEMENT	BÂTIMENTS COMMUNAUX	VOIRIE - ENTRETIEN - SECURISATION
Marie-Jos LIGIER Anne-Marie CHOURAQUI Valérie LE CORRE Claudine LECLERE Liliane MARSAC Gérard VINAY	Marie-Jos LIGIER Laurent BESNARD Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Thierry HECTOR Valérie LE CORRE Gérard VINAY	Jackie WITZ Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE François MINEAU Henri VENTROUX	Henri VENTROUX Laurent BESNARD Yannick CAILLET Anne-Marie CHOURAQUI Claudine LECLERE Jackie WITZ
INFORMATION & COMMUNICATION	PATRIMOINE - AMENAGEMENTS EXT - EMBELLISSEMENT	EAUX - ASSAINISSEMENT - EAUX PLUVIALES ET ADDUCTION	REVISION DES LISTES ELECTORALES
Claudine LECLERE Yannick CAILLET Valérie LE CORRE Henri VENTROUX Gérard VINAY	Jackie WITZ Thierry HECTOR Claudine LECLERE Liliane MARSAC Daphné PERROT Henri VENTROUX	Henri VENTROUX Thierry HECTOR François MINEAU Jackie WITZ	Liliane MARSAC Laurent BESNARD Thierry HECTOR Jackie WITZ

2. PLU

A été soumis au conseil municipal pour délibération :

⇒ La relance de l'étude pour un coût de 8.930€ HT (10.716€ TTC) ;

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Une commission urbanisme sera organisée courant novembre.

3. Eclairage public

Depuis le 01^{er} janvier 2014 ; la commune d'Houlbec-Cocherel n'a plus de contrat de maintenance de l'éclairage public, celui passé auprès de la société CITEOS étant arrivé à expiration.

Henri VENTROUX a exposé les résultats de sa prospection auprès de 3 entreprises. Sur base des devis de maintenance/prestation obtenus, **le Maire a soumis à délibération**

⇒ Le choix de la société HEBERT pour un coût maximum garanti de 5.447€ HT. avant finalisation de la négociation

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Un rendez-vous sera programmé avec M. Hébert pour finalisation de la négociation, convenir des modalités du contrat et pour engager les 1^{ères} actions de maintenance du réseau actuel sur lequel nous constatons tous (membres du conseil et habitants de la commune) des manques d'éclairage du fait de la non-maintenance de points lumineux.



II. Points divers

1. Commission Finance

Un état des lieux à fin septembre 2014 a été fait. Le réalisé sur les 9 premiers mois de l'année est de 73,76% et donc en ligne avec la cible. La projection à fin d'année serait de 98,35%.

Toutefois quelques postes sont fortement consommateurs notamment celui de l'électricité et celui de l'entretien du matériel roulant. Pour ce dernier, une entrevue sera programmée avec la mairie de Vernon qui nous propose ses services et afin de voir si la commune d'Houlbec-Cocherel peut tirer parti d'une convention qui pourrait être signée entre les 2 communes (utilisation de compétences et de moyens à coût compétitif). Une période de test pourrait alors être mise en place pour confirmer ce mode de fonctionnement.



Une réunion de la commission finance sera programmée courant novembre afin de poser un 1er regard sur le réalisé 2014 et d'identifier les ajustements pour l'exercice 2015. Pour la consolidation du budget 2015, il est demandé à chaque commission de construire son budget pour le soumettre à la commission finance.

Il a été mentionné en séance un problème d'impayé de la part de la mairie de Rouvray sur sa participation à l'école et la cantine d'Houlbec-Cocherel. Le montant, évalué à ~50k€ porterait sur des arriérés 2012-2013. Cette situation et la découverte de ce point est principalement dû à un problème de suivi par la perception. Le Maire en fera le point très rapidement afin de régulariser la situation.

2. Commission Ecole

Quelques rappels ont été faits en séance. Depuis le 07 octobre 2014, 6 clubs sur 8 ont démarré et on peut se réjouir d'un fort taux d'inscriptions (113 enfants sur un total de 133). Les APC ne se font pas en parallèle des clubs mais ont lieu sur la pause méridienne les mardis et vendredis.

Une Charte des temps d'activités périscolaires sera envoyée aux parents pour signature.

Une convention d'occupation des locaux et d'utilisation du matériel sera établie entre la Mairie et l'Ecole. Un rendez-vous est à programmer à cet effet.

Il est précisé en séance que l'école sera fermée le 17 octobre après le déjeuner des enfants. Les parents devront récupérer leurs enfants dès la sortie de la cantine.

Afin de mieux communiquer entre les différents partenaires, une réunion sera planifiée avec les membres de la commission Ecole, les associations de parents d'élèves, la directrice de l'école et le corps enseignant, les maires d'Houlbec-Cocherel et de Rouvray (accompagné de représentant).

3. Commission Animation

49 personnes sont inscrites pour l'après-midi dansante et le goûter du 19 octobre. La concomitance de cet événement avec le début des vacances de la Toussaint aurait été un frein à un plus grand nombre de participants.



4. Salle polyvalente

Afin de ne pas perdre de location de la salle polyvalente, il est nécessaire de fixer des règles. Le principe serait de dire OUI à toute demande de location payante si la salle est disponible. Pour les personnes extérieures à Houlbec-Cocherel, la demande d'un garant pourrait être un frein à la réactivité, aussi une caution globale de 1500€ pourrait être demandée (au lieu de 1000€ pour le demandeur et 500€ pour le garant).

5. Autres points

Un tableau sera tenu à jour par la commission Voirie faisant apparaître la nature des travaux et les dates d'intervention.

Suite à la demande d'une association, le conseil municipal confirme le fait qu'il n'est pas possible de prêter une salle de l'école à quelque association que ce soit et qu'une solution alternative sera proposée. Un courrier sera envoyé dans ce sens à l'association qui a fait cette demande afin de voir avec l'ASCHC ce qu'il est possible de faire.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : 19 nov. à 20h30 en salle du conseil à la mairie (3ième jeudi du mois)

Réunion de la commission Urbanisme : courant novembre 2014 (date à définir)

Réunion de la commission Finance : courant novembre 2014 (date à définir)

Compte rendu soumis à validation par : Yannick CAILLET



DÉPARTEMENT DE L'EURE

Arrondissement d'Evreux

Canton de Vernon-Sud



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'HOULBEC - COCHEREL

27120

POUVOIR

Je soussigné WITZ Jacques

Adjoint/Conseiller Municipal de la Commune de HOULBEC COCHEREL

Donne par la présente, tous pouvoirs à Mme Marie Chouragué

A l'effet :

- D'assister au Conseil Municipal qui aura lieu le 18 10 14
- De prendre part en mon nom à toutes délibérations, discussions, votes et faire toutes protestations, oppositions ou réserves.

Fait à HOULBEC COCHEREL

Le 16 10 2014

Bon pour pouvoir,

Pouvoir accepté,